



D20260504

COMMUNE DE POMPIGNAN (Gard)

DÉCISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET PRINCIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
En date du 04 mai 2026

L'an deux mille-vingt-six, le quatre mai, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de POMPIGNAN, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Monsieur Michel FOUGAIROLLE, Maire.

Étaient présents : BANCEL Frédéric, CRES Sébastien, FOUGAIROLLE Michel, GRELLOIS Irène, LEROND-PLUQUET Amandine, MEJEAN Gilles, SEGURA Mireille, TAVER Virgile, TEISSONNIERE Daniel.

Étaient absents : BAISSADE Matthieu (Procuration à Daniel TEISSONNIERE), CHARLES Fabienne, CHAZEL Ema (Procuration à Gilles MEJEAN), LEBLOND Nadège (Procuration à Amandine LEROND PLUQUET), MORALES Angélique (Procuration à Mireille SEGURA), SEMENOFF Serge (Procuration à Michel FOUGAIROLLE).

Mme Amandine LEROND PLUQUET a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Monsieur le Maire expose que lors de la séance du CM du 18 décembre 2025, une délibération a été prise afin de l'autoriser à payer les dépenses d'investissement en 2026, préalablement au vote du budget, dans la limite du $\frac{1}{4}$ des dépenses inscrites au budget 2025.

Des crédits avaient été ouverts, au chapitre 23, pour un montant de 45 000€ (en prévision des premiers paiements de la toiture). Ces crédits n'ont pas été reportés automatiquement sur le budget 2026. Il convient donc de les inscrire.

Le conseil municipal, ouïe l'exposé de monsieur le Maire et à l'unanimité,

Adopte la décision modificative N°1 telle qu'annexée à la présente.

Autorise monsieur le Maire à procéder à toutes les écritures et opérations nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Pour extrait conforme,

A Pompignan, le 05 mai 2026

Le Maire Michel FOUGAIROLLE

La secrétaire de séance, Amandine LEROND PLUQUET

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois, à compter de la présente notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Envoyé en préfecture le 07/05/2026

Reçu en préfecture le 07/05/2026

Publié le



ID : 030-213002009-20260504-D20260504-BF

II -- PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	65 000,00	0,00	0,00	0,00	65 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	975 000,00	0,00	0,00	0,00	975 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	0,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
Total des dépenses d'équipement		1 040 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	1 085 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	50 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,règle) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		55 000,00	0,00	0,00	0,00	55 000,00
46...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 095 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	1 140 000,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	1 095 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	1 140 000,00
--------------	---------------------	-------------	------------------	------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 140 000,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à réaliser	Propositions	Vote de	TOTAL
		l'exercice (1)	N-1 (2)		l'assemblée (3)	
		I	II	nouvelles	III	IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	186 996,00	0,00	0,00	0,00	186 996,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		186 996,00	0,00	0,00	0,00	186 996,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 254,43	0,00	0,00	0,00	1 254,43
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 254,43	0,00	0,00	0,00	1 254,43
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		188 250,43	0,00	0,00	0,00	188 250,43

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	889 000,00		45 000,00	45 000,00	934 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		889 000,00		45 000,00	45 000,00	934 000,00

TOTAL	1 077 250,43	0,00	45 000,00	45 000,00	1 122 250,43
--------------	---------------------	-------------	------------------	------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE	17 749,57
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 140 000,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

934 000,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

II
C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	487 000,00	0,00	-45 000,00	-45 000,00	442 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	407 000,00	0,00	0,00	0,00	407 000,00
014	Atténuations de produits	50 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	124 000,00	0,00	0,00	0,00	124 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 068 000,00	0,00	-45 000,00	-45 000,00	1 023 000,00
66	Charges financières	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
67	Charges spécifiques (4)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 084 000,00	0,00	-45 000,00	-45 000,00	1 039 000,00

023	Virement à la section d'investissement (5)	889 000,00		45 000,00	45 000,00	934 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		889 000,00		45 000,00	45 000,00	934 000,00

TOTAL		1 973 000,00	0,00	0,00	0,00	1 973 000,00
--------------	--	---------------------	-------------	-------------	-------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE					0,00
-------------------------------	--	--	--	--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					1 973 000,00
--	--	--	--	--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	36 000,00	0,00	0,00	0,00	36 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	140 000,00	0,00	0,00	0,00	140 000,00
731	Fiscalité locale	230 000,00	0,00	0,00	0,00	230 000,00
74	Dotations et participations (4)	303 000,00	0,00	0,00	0,00	303 000,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	2 713,71	0,00	0,00	0,00	2 713,71
Total des recettes de gestion courante		711 713,71	0,00	0,00	0,00	711 713,71
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		711 713,71	0,00	0,00	0,00	711 713,71

042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre Intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	711 713,71	0,00	0,00	0,00	711 713,71
--------------	-------------------	-------------	-------------	-------------	-------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE	1 261 286,29
-------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 973 000,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)	934 000,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

COMMUNE DE POMPIGNAN - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2026

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 9

Nombre de suffrages exprimés : 14

VOTES :

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 27/04/2026

Présenté par Le Le Maire (1),

A Pompignan, le 04/05/2026



Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal (2), réunie en session Ordinaire

A Pompignan, le 04/05/2026

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3).

BAISSADE Matthieu	Procuration à Daniel Teissonnière
BANCEL Frédéric	
CHARLES Fabienne	Absente
HAZEL Ema	Procuration à Gilles Nexam
CRES Sébastien	
FOUGAIROLLE Michel	
GRELLOIS Irène	
LEBLOND Nadège	Procuration à Amandine Lerond Pluquet
LEROND PLUQUET Amandine	
MEJEAN Gilles	
MORALES Angélique	Procuration à Mireille Segura
SEGURA Mireille	
SEMENOFF Serge	Procuration à Michel Fougaïrolle
TAVER Virgile	
TEISSONNIERE Daniel	

Certifié exécutoire par Le Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Pompignan, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Envoyé en préfecture le 07/05/2026

Reçu en préfecture le 07/05/2026

Publié le



ID : 030-213002009-20260504-D20260504-BF